

**Hirtenbrief zur Fastenzeit 2018 von Bischof Harald Rein
Lettre pastorale pour le temps de carême 2018 de l'évêque Harald Rein
Lettera pastorale per la Quaresima 2018 di Vescovo Harald Rein
Lenten Pastoral Letter 2018 from Bishop Harald Rein**



Pygargue à tête blanche

Se tourner vers l'avenir – préparer le changement

Aux catholiques chrétiennes et catholiques chrétiens

Se tourner vers l'avenir – préparer le changement

*«Mais ceux qui espèrent dans le Seigneur retrempe leur énergie:
Ils prennent de l'envergure comme des aigles,
Ils s'élancent et ne se fatiguent pas,
Ils avancent et ne faiblissent pas!»*
(Esaïe 40,31)

Chères sœurs et chers frères,

Prendre ses distances à l'égard de quelque chose qui est considéré comme sacré? C'est ce qu'ont fait des chrétiennes et des chrétiens, il y a quelque 500 ans. Pour cela, il faut du courage et de la conviction. Pendant la Réforme, les affrontements ont été vifs et passionnés.

Il en fut de même lors de la naissance de notre Église, dans le contexte du Premier concile du Vatican et du *Kulturkampf* qui toucha la Suisse dès 1870. Certes, on ne voulait pas jeter par-dessus bord ce qu'on tenait pour sacré, mais plutôt demeurer catholiques par fidélité à l'ancienne Église et en s'opposant aux innovations du Premier concile du Vatican (les deux dogmes de l'infaillibilité et de la juridiction pontificale universelle). Mais les réformes immédiates et ultérieures avaient un caractère révolutionnaire: liturgie dans la langue de la communauté plutôt qu'en latin, suppression de l'obligation de la confession auriculaire, abolition de l'obligation du célibat et réintroduction d'une structure de direction épiscopale et synodale permettant aux laïcs de participer de nouveau directement à la conduite de l'Église.

En été 2018, notre Synode national siègera pour la cent cinquantième fois.

Mais qu'est-ce que cela signifie de nos jours? Comment l'identité et les valeurs de notre Église peuvent-elles perdurer tout en s'actualisant? Que devons-nous abandonner, conserver, modifier ou mettre en évidence?

Mais avant d'approfondir ce sujet, j'estime qu'il nous faut cesser de fixer nos regards sur nos effectifs, comme un lapin hypnotisé par un serpent. Aujourd'hui nous comptons en Suisse 12'000 membres au moins (dont la moitié dans les cantons d'Argovie et de Soleure). Bien que ce nombre ait augmenté au cours des vingt dernières années pour passer de 11'000 à 12'000, le fait est qu'à nos débuts nous étions 75'000. En tenant compte de la croissance démographique, nous devrions en théorie compter actuellement 225'000 fidèles si nous n'avions pas subi de pertes. Qu'avons-nous fait de faux? Avons-nous quelque chose à célébrer? Ne devrions-nous pas – comme le demandent certaines voix dans notre Église – envisager un processus de dissolution? Je suis d'avis que nous n'avons pas fait grand-chose de faux et que nous sommes victimes de notre propre succès, à savoir de notre «libéralisme». Naguère, comme le montrent les statistiques, nos membres demeuraient fidèles à leur Église jusqu'à la mort, mais lorsqu'ils se mariaient, ils acceptaient que leur conjointe ou leur conjoint conserve sa religion et cela s'appliquait également aux enfants pour les familles qui vivaient dans la diaspora, c'est-à-dire en dehors des grands bastions catholiques chrétiens. Il est logique que l'effectif ait ainsi «fondu» en 100 ans.

Il y a une trentaine d'années s'est produit un tournant qui a fait légèrement remonter le nombre des fidèles. A cela s'ajoute que la mobilité croissante que nous connaissons fait qu'il est plus facile de maintenir le contact avec une communauté catholique chrétienne, même dans la diaspora.

Mais nous étions et sommes toujours une minorité confessionnelle. Nombre de nos membres actifs refoulent cette vérité du fait que, pour des raisons historiques, nous avons en droit public le statut de troisième Église nationale. Mais statistiquement parlant, notre Église est une petite Église, même si nous n'aimons guère entendre cet mot. Pourtant, l'acceptation de ce fait pourrait avoir un effet libérateur. Dans la Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse, il n'y en a que trois qui sont plus grandes que la nôtre, et nous sommes très actifs, tant au niveau interne qu'externe. Il est de notre devoir d'accomplir notre mandat – vivre en chrétiens en assumant notre identité catholique chrétienne – devant Dieu et devant les hommes, aussi longtemps que nous existerons.

Nos défis actuels

La participation au culte du dimanche, ancrée dans la question fondamentale de la foi et de la spiritualité: **comment transmettre la foi?** A notre époque postmoderne, cette situation est aussi celle de la plupart des Églises. J'ai déjà évoqué cette question dans ma Lettre pastorale de 2017 pour en débattre. Je voudrais ici la rappeler, en lui donnant un autre accent:

Qu'est-ce qui fait l'essence de l'Église? En quoi l'Église se distingue-t-elle d'une organisation laïque sans but lucratif? De nombreuses prestations de service de l'Église – y compris dans le domaine social – pourraient être offertes tout aussi bien, voire mieux, par d'autres organisations. Ce qui rend l'Église irremplaçable, c'est sa communauté de vie et de service qui a sa source dans la foi chrétienne, foi qu'elle a pour mission de transmettre. L'eucharistie dominicale, avec l'amour du prochain et l'activité sociale qu'il inspire, sont la manifestation de tous ces efforts. Nous pouvons, nous devons même inviter les humains à former une communauté avec le Christ. Nos paroles et nos actes doivent leur manifester que Dieu est présent dans nos vies et qu'il dispense le sens, la lumière, l'amour, l'espérance et la force. Voilà la tâche de chaque Église, quelles que soient sa spécificité et son identité confessionnelles.

De nos jours en Europe, nous nous trouvons en pleine phase de sécularisation. Le nombre des personnes sans confession augmente et tout comme elles, les membres des Églises tendent à une «religion décaféinée» qui considère que n'importe quel style de vie est éthiquement valable. La perte de signification des Églises est dramatique, mais comme, pour des raisons historiques et juridiques, le démêlage des liens financiers entre l'État et l'Église ne progresse que très lentement, la plupart des Églises – et la nôtre ne fait pas exception – sont victimes d'une illusion. Elles ne veulent pas admettre que les valeurs chrétiennes fondamentales ont disparu de notre société, bien que le fait soit indéniable et entraîne l'étiollement des paroisses: les bénévoles sont toujours moins nombreux et doivent en faire toujours davantage. Seules survivront les paroisses qui parviendront à offrir aux fidèles une proximité et un lieu sûr qui leur donnent le sentiment d'être soutenus et portés dans leurs vies par le message de Jésus Christ. La transmission de la foi constitue une tâche centrale de l'Église, mais elle ne peut pas à elle seule faire en sorte d'y parvenir. Pourquoi une personne se sent-elle interpellée et attirée par la foi chrétienne tandis qu'une autre ne le sera pas? C'est là un mystère.

Il faut souligner que dans la Bible Jésus ne rend pas ses disciples personnellement responsables de l'échec de leurs efforts. Et là où ils rencontrent le succès, il leur enjoint de ne pas s'en attribuer le mérite. «*Réjouissez-vous*», dit-il, «*de ce que vos noms sont écrits dans les cieux.*» (Lc 10,20) Jésus nous invite à ne pas nous inquiéter et à avoir confiance en Dieu, mais il insiste pourtant sur le fait que l'Église doit aller dans le monde. De nos jours existe le danger que les chrétiens se retrouvent en petits groupes, en petits cercles et se replient sur eux-mêmes. Pourquoi devrions-nous faire l'effort d'être en contact avec le monde, alors que nous sommes si bien entre nous? Ceux qui ne nous rejoignent pas ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes... Cette attitude est aussi très répandue chez nous – tant que les finances sont en ordre. Or le Christ dit: «*Allez!*» Rester chez soi, dans son Église, ce n'est pas obéir à la volonté de Dieu. Comment pouvons-nous, comment voulons-nous, à partir de l'idée que nous avons de nous-mêmes en tant que catholiques chrétiens, avoir une activité missionnaire ou transmettre notre foi? A la suite de la Lettre pastorale de l'année dernière, la Conférence pastorale des ecclésiastiques a retenu pour thèmes: «le langage de l'Église» et «le langage du culte». Comment les prières de notre liturgie sont-elles formulées au niveau de la langue? Lorsque nous les formulons de manière dogmatiquement correcte, est-ce aux dépens de la compréhension? Nous pouvons utiliser une langue soignée sans nous couper de ceux qui nous entendent.

Nos structures épiscopales et synodales, qui découlent de notre histoire, sont-elles encore adaptées à notre époque? Devons-nous apporter des changements? Il est tout naturel que ma Lettre pastorale de cette année soulève ces questions dans la perspective de la 150^e session de notre Synode national. Dans toute Église – et non seulement dans la nôtre – il faut distinguer entre son organisation en tant qu'entité juridique et sa vie de communauté de foi spirituelle, mais les deux sont étroitement liées; si on les sépare, on devient peu crédible en tant qu'Église. La manière dont nous appliquons et vivons notre système épiscopal et synodal constitue en même temps l'expression de notre conviction, de notre foi. Ce système repose sur le fait que toutes nos paroisses et tous les membres de notre Église ont conscience de leur responsabilité commune à l'égard de l'ensemble – et ce de leur propre gré, sans y être contraints.

Quelques esquisses de solutions pour notre avenir sous l'angle des structures

De la conception que nous avons de l'Église découle une affirmation: le système épiscopal et synodal implique non seulement que l'Église est dirigée conjointement par l'évêque et le Synode national mais avant tout que chaque chrétienne et chaque chrétien a part au Saint Esprit et que la tâche de l'évêque – inspiré par la Bible et la tradition – consiste à accompagner et mettre en œuvre, dans un esprit de consensus, le processus de déceler la vérité et de prendre des décisions. Dans cette démarche, ecclésiastiques et laïcs ne se distinguent que par les priorités affectées à l'accomplissement de leurs tâches et de leur service. Ce faisant, chacune et chacun est lié par sa conscience et par son appartenance à la communauté. Dans la mesure du possible, nous prenons toutes nos décisions en commun.

Lors de la création de notre Église, le refus des prétentions monarchiques au pouvoir et la participation au *Kulturkampf* politique ont donné naissance, du fait de la conception de l'Église que nous venons d'esquisser, à un phénomène unique qui a valeur d'exemple. L'Église locale, comme le diocèse, sont dirigés par l'évêque et le Synode national, mais en même temps, les paroisses sont autonomes. Il en découle que de très nombreuses décisions du Synode sont moralement contraignantes sans être opposables en droit. Cela peut s'expliquer par l'esprit qui animait la génération des fondateurs, mais comment cela a-t-il été appliqué jadis et comment cela peut-il fonctionner de nos jours encore? Pour trouver un élément de réponse, je souhaiterais citer quelques exemples:

De nos jours, ce sont les ressources financières d'une paroisse qui déterminent si elle disposera d'un poste pastoral à 100%, quels que soient ses besoins. De même, les salaires et autres prestations diffèrent, malgré les listes de recommandations. Dans toutes les autres Églises catholiques chrétiennes, les décisions relatives au personnel et aux affectations sont prises par l'évêque et le Conseil synodal, et ce pour l'ensemble de l'Église, et le versement des salaires est centralisé. En Suisse, certaines Églises procèdent de la même manière, au niveau cantonal ou fédéral. Chaque Conseil d'Église d'une Église cantonale évangélique réformée dispose de plus de compétences que l'évêque et le Conseil synodal n'en ont chez nous.

Chez nous, il va de soi que le choix du pasteur est libre. Je me réjouis chaque fois qu'une paroisse reçoit plusieurs candidatures lors de la mise au concours d'un poste et peut ainsi faire un choix. Mais là n'est pas le problème. La question qui se pose est la suivante: que se passe-t-il lorsqu'il n'y a pas de candidature? ou lorsque celles qui sont présentées ne convainquent pas la paroisse? Dans presque toutes les autres Églises, les instances dirigeantes de l'Église peuvent désigner un/e pasteur/e intérimaire pour une période limitée à deux ans au maximum, après quoi la paroisse est de nouveau appelée à se prononcer. Il s'agit d'assurer l'encadrement optimal des paroisses et l'égalité des chances d'obtenir un poste pour tous les ecclésiastiques. Dans un tel cas, chez nous, une paroisse peut laisser le poste vacant pendant plus longtemps et/ou faire appel à des ecclésiastiques à la retraite ou à d'autres remplaçants. Cette manière de faire n'est pas favorable à la vie spirituelle de la paroisse et n'est pas juste lorsque des ecclésiastiques du diocèse sont en quête d'un poste.

Nous avons trop d'édifices religieux; dans ce domaine, il faut définir des priorités et appliquer une planification bien pensée. Lors de projets de rénovation, l'autonomie paroissiale joue un rôle de premier plan, ce que je comprends tout à fait: personne, à cause d'une rénovation de deux millions, ne voudrait renoncer à une église que son grand-père a contribué à construire au prix de grands sacrifices, pour déménager dans un édifice plus petit. Mais nous ne pouvons pas dépenser notre argent seulement en faveur de nos bâtiments, tout en continuant à diminuer les dépenses en personnel et en matériel au point de remettre en question l'accomplissement même de notre mandat. Où se trouve le lieu où nous aurions la possibilité de discuter de nos priorités en matière de rénovation pour l'ensemble de l'Église? Et lorsque des paroisses se soutiennent mutuellement en prêtant ou en donnant de l'argent, quels critères conviendrait-il d'appliquer?

Les contributions centrales des paroisses qui financent le diocèse et l'ensemble de l'Église sont modestes, comparées en pourcentage à celles perçues par d'autres Églises. Cependant, quatre de nos trente paroisses versent un tiers du montant total. Cette situation n'est pas saine du point de vue structurel et pourrait mettre le budget du diocèse en situation critique en cas de changements. Le montant de la contribution centrale de chaque paroisse est calculé en fonction de ses ressources financières. Le mode de calcul appliqué actuellement existe depuis 50 ans et a fait ses preuves d'une manière générale. Auparavant, on demandait aux paroisses une contribution fondée sur leurs effectifs. Calculée sur la base des conditions actuelles, cette contribution en faveur du diocèse se monterait actuellement à 100 francs par membre de l'Église. Dans cette perspective, je suis favorable au mode de calcul actuel fondé sur les ressources financières des paroisses, tout en souhaitant voir adopter deux modifications: plafonner la contribution maximale d'une paroisse à 15% de la somme de toutes les contributions centrales et prendre davantage en considération le rendement des fondations et leurs fortunes lors du calcul des rentrées totales d'une paroisse, rentrées sur lesquelles se fonde le calcul de la contribution centrale. Il est possible qu'il existe encore d'autres solutions acceptables du point de vue éthique et financier.

Les petites paroisses déplorent qu'entre-temps l'abonnement aux médias de tous les ménages, financé séparément, soit supérieur à leur contribution centrale au diocèse. Peut-être serait-il judicieux d'intégrer les dépenses dues aux médias dans le budget général et de les financer par les contributions centrales.

Nous devrions en fait concentrer notre attention sur les défis essentiels. Nos moyens financiers sont suffisants: la question qui se pose est celle de leur répartition équitable et de leur affectation dans la perspective générale de nos activités. Malheureusement, de nombreuses tentatives de l'évêque et du Conseil synodal pour encourager une prise de conscience relative à ces sujets ont suscité rejets et protestations. Au niveau concret, on avance que cela est en contradiction avec notre identité et notre culture. Au niveau des émotions, on affirme qu'il n'est pas question d'entrer en matière – «nous ne sommes pas le diocèse de Coire!» On constate que les questions financières, tout à fait matérielles à première vue, touchent des aspects cruciaux de notre identité, qui devraient être mieux pris en considération. Il faudra consacrer du temps à ce débat. Mais le fait est aussi qu'aux niveaux cantonal et régional, les choses évoluent. Les paroisses mettent en place des communautés d'intérêt pour gérer les questions de personnel et celles qui concernent leurs biens fonciers, ainsi que pour coordonner les activités des ecclésiastiques. L'évêque et le Conseil synodal soutiennent ces efforts et dispensent leurs conseils si nécessaire. C'est là que pourrait résider un élément de solution. Il n'est pas du tout nécessaire de modifier la Constitution et de remettre en question l'autonomie fondamentale des paroisses. On pourrait régler bien des questions liées à notre identité par les statuts des paroisses, les règlements et des contrats limités dans le temps. Ainsi, le Synode national et les assemblées de paroisses seraient équivalents. Il me semble plus important de mener un débat fondamental visant à mieux assurer l'avenir de notre Église au niveau de son identité et de ses structures. Le cent cinquantième Synode national pourrait être l'occasion bienvenue d'entreprendre une telle démarche.

Voici ce que j'envisage:

Le Synode national de 2018 à Bâle, qui marquera notre 150^e session, nous offrira une occasion de célébration légitime.

Lors de cette session, l'évêque et le Conseil synodal proposeront une adaptation modérée de certains textes juridiques. Nous nous limiterons aux éléments qui ne sont pas contestés au niveau du contenu ou ne demandent qu'une modification de la formulation. Par exemple, dans le Règlement financier sont nommées des paroisses et des sous-paroisses qui n'existent plus; de même l'œuvre en faveur de la diaspora, abolie depuis un certain temps, est encore mentionnée dans plusieurs règlements. A la fin du Synode national de 2018, nous consacrerons une heure à lancer un **Atelier de l'avenir**. Tous les membres du Synode sont invités à faire connaître ce qu'ils voudraient voir modifier dans notre Église, au niveau du contenu et des structures et/ou ce qu'ils tiennent absolument à conserver. Cet Atelier a notamment pour objectif de donner la parole aux personnes qui ne se manifestent pas ou qu'on oublie facilement d'écouter. L'évêque et le Conseil synodal veilleront à ce que toutes les propositions soient examinées dans le processus de discussion qui suivra le Synode et à ce qu'aucune préoccupation ne soit hâtivement rejetée ou ne fasse l'objet de trop longues discussions. Après le Synode, le processus ainsi mis en place sera poursuivi dans les paroisses, les régions et les Églises cantonales, mais aussi dans les institutions et associations touchant l'ensemble de l'Église. Lors du Synode national de 2019, on procédera à une première évaluation. Reste à savoir quelles conclusions le Synode national en tirera...

Cette Lettre pastorale est illustrée par un aigle, auquel se réfère également le passage biblique que nous citons. Dans le christianisme, l'aigle symbolise bien des éléments dont notre Église a besoin: renaissance, rajeunissement et réforme, mais aussi la capacité à persévérer, sans se lasser :

*«Mais ceux qui espèrent dans le Seigneur retrempe leur énergie:
Ils prennent de l'envergure comme des aigles,
Ils s'élancent et ne se fatiguent pas,
Ils avancent et ne faiblissent pas!»*
(Esaïe 40,31)

Puissions-nous, avec l'aide de l'Esprit Saint, avoir la force, le courage, la confiance et la persévérance nécessaires. Comme l'écrivait Albert Einstein à son fils Eduard en février 1930 : *«La vie, c'est comme une bicyclette: il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre.»* Nous pouvons préparer l'avenir, mais non le déterminer.

✠ Évêque Harald Rein



En 2015, l'Évêque Harald Rein, portant des lunettes 3 D, prêche à Berne à l'occasion de la confirmation. (Photo: Werner Brechbühl)

Traduit de l'allemand par Nelly Lasserre-Jomini